

## PLATEFORMES EN LIGNE : SMS & EXTRANET

### 1.SMS

<https://sms.eursc.eu/login>

MySchool SMS est un logiciel de gestion en ligne utilisé par notre communauté scolaire pour enregistrer et **consulter les présences, les devoirs, les notes, ...**

Les parents et les élèves sont encouragés à consulter régulièrement les différents registres (présence, devoirs, notes).

Si vous constatez une erreur dans l'enregistrement des présences, veuillez en informer rapidement le professeur ou le conseiller concerné par e-mail.

Attention : les absences injustifiées et les retards répétés peuvent entraîner des mesures disciplinaires. Pour cela, des contrôles réguliers, notamment de la part des parents, sont indispensables.

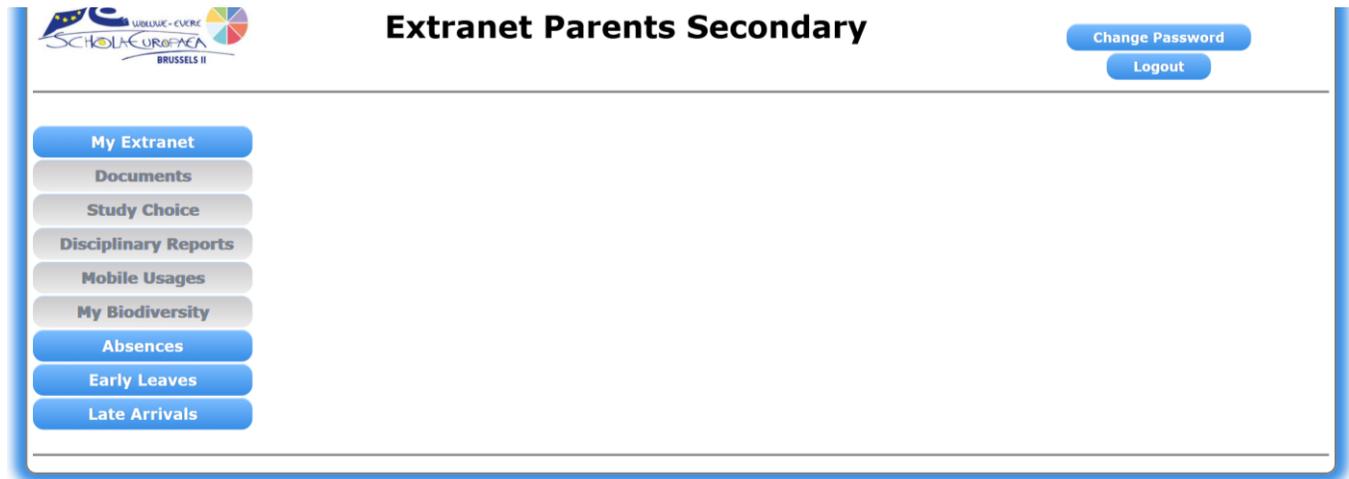
### 2.EXTRANET

Une plateforme en ligne de l'EEB2 pour faciliter la communication et la transparence entre l'Ecole et les familles.

**Extranet Parents:**

<https://extranet.eeb2.eu/Parents>

Pour vous connecter : utilisez la même adresse e-mail que celle enregistrée dans le système SMS. Ne communiquez pas votre mot de passe à votre enfant !



Cette plateforme en ligne est un outil important pour informer notre équipe pédagogique :

- **Présence de votre enfant / arrivée tardive / départ anticipé** (dans les 48 heures).
- **Choix d'études** : lorsque des choix d'études sont requis, vous recevrez une notification contenant des instructions supplémentaires.

En tant que parents, vous êtes également invités à consulter régulièrement l'Extranet Parents afin d'être tenus informés de:

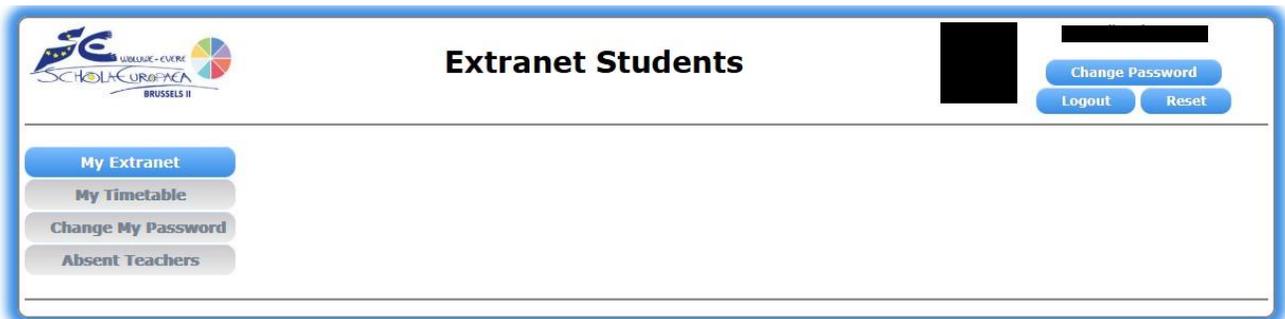
- **Rapports disciplinaires** - Suivez les problèmes disciplinaires signalés concernant votre enfant, ainsi que les mesures de suivi prises par l'école.
- **Rapports sur les appareils mobiles** - Accédez aux rapports sur l'utilisation des appareils mobiles de votre enfant depuis le début de l'année scolaire.

#### Extranet Students :

<https://extranet.eeb2.eu/Students/login.php>

Un outil permettant aux élèves de consulter leur **emploi du temps, leurs professeurs absents** ou de **changer de mot de passe**.

- Le mot de passe sur Extranet est le même que le mot de passe initial pour se connecter aux ordinateurs de l'école.  
Les élèves peuvent modifier leur mot de passe dans Extranet (qui le modifie également pour SMS, TEAMS, OFFICE 365) en cliquant sur l'onglet : 'Changer mon mot de passe'.  
En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le département ICT (salle 434 -[wol-ict@eursc.eu](mailto:wol-ict@eursc.eu)).



Avant d'utiliser l'outil "Absent Teachers" pour la première fois, vous devez accepter les lignes directrices et les règles stipulées ci-dessous :

#### **Fonctionnement des "Absences" dans Extranet**

- La couleur de la carte d'étudiant détermine si et quand l'élève peut quitter l'école en cas de professeur absent et non remplacé.
- L'élève doit respecter la politique sur l'utilisation des appareils mobiles et comprendre qu'il ne peut pas utiliser l'appareil de manière non autorisée à l'école.
- L'élève doit être présent pendant le cours lorsque le remplacement est prévu.
- La liste des absences mise à jour est partagée sur Extranet tous les soirs à partir de 19 heures, pour le jour d'école suivant.
- L'élève est conscient que la plupart des mises à jour des absences ont lieu au cours de la matinée et de la journée même. Cela signifie que des modifications et des changements sont

possibles à tout moment. Il est donc nécessaire d'être flexible et de suivre les dernières mises à jour conformément au règlement de l'école.

### *Comment lire la liste des absences ?*

- Pour des raisons de GDPR, les étudiants ne peuvent voir que leurs propres professeurs absents dans Extranet Students.
- Les noms mentionnés sur la liste sont ceux des professeurs qui sont marqués comme absents.
- Le chiffre à côté du nom indique la ou les périodes pendant lesquelles le professeur est absent: par ex. 'M. Untel (1,2)' signifie que M. Untel est absent durant les périodes 1 et 2.
- Pour les autres périodes non indiquées sur la liste, le professeur est soit remplacé, soit présent.
- Lorsqu'il n'y a pas de numéro après le nom, cela signifie que le professeur est absent et n'est pas remplacé.
- Si un professeur ne figure pas sur la liste, cela signifie qu'il est soit présent, soit remplacé. Ne faites aucune supposition, la liste est la seule référence à laquelle vous pouvez vous fier !

### ***! Important !***

Veillez noter les deux principes clés suivants qui doivent être respectés par les élèves et les parents :

#### *1er principe : Suivre le règlement de l'école*

Le nouveau système n'est qu'un outil d'information. Le règlement de l'école reste la seule référence. Plus précisément :

- La politique sur l'**utilisation des appareils mobiles** doit être respectée.
- Les règles relatives à la **couleur de la carte d'étudiant** : seuls les étudiants dont le type de carte d'étudiant leur permet de quitter l'école plus tôt en cas de professeur absent et non remplacé, peuvent le faire.
- Pour un cours de remplacement, la présence de l'élève est **obligatoire**.
- La présence en **salle d'étude** pour les élèves de S1 à S3 est obligatoire en cas d'absence et de non remplacement des enseignants de P1 à P7.
- Si un professeur est absent et n'est pas remplacé dans la (les) première(s) période(s) :
  - Les étudiants S4-S7 ou S1-S3 , qui viennent à l'école par leur propre moyen de transport, peuvent arriver plus tard.
  - Les élèves de S1 à S3 qui arrivent avant le début du premier cours (par exemple en bus scolaire) **doivent**, en cas d'absence d'un professeur, se rendre à la salle d'étude 302 (également pendant la première période).

#### *2e principe : vérifier et revérifier*

- La liste des absences sera partagée à partir de 19 heures pour le jour d'école suivant.
- La liste peut être vérifiée à la maison dans Extranet Students, mais devra être mise à jour le lendemain matin !
- Les périodes où les professeurs sont absents sont également affichées en vert clair dans l'emploi du temps de l'élève dans Extranet.

- **Un professeur peut également avoir une absence de dernière minute qui n'est pas encore annoncée la veille ou le matin même.**
- Les congés anticipés ne sont possibles que si le code couleur de la carte d'étudiant le permet.
- **Les remplacements peuvent encore être organisés progressivement le même jour.**
- Pendant la journée scolaire, les élèves peuvent consulter les écrans dans leur propre préau et les nouveaux écrans dans les couloirs.
- Nous n'autorisons pas la consultation de la liste sur un appareil personnel dans une zone non autorisée (cfr. Politique sur l'utilisation des appareils mobiles!)